

Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS et RESPONSABILITES que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je travaille dans une petite structure associative. Il s'agit d'une association d'accès au droit dont les missions principales sont de renseigner les personnes souhaitant obtenir des renseignements sur leurs droits et de faciliter l'accès aux démarches (amiables et judiciaires). Les principes de ce service sont les suivants : gratuité, confidentialité, anonymat.

En tant que juriste, ma principale mission consiste à fournir un renseignement juridique de 1er niveau. Il ne s'agit pas de conseil, celui-ci étant réservé à l'avocat, mais bien d'une information, d'une aide dans les démarches.

La plupart de ces informations sont délivrées dans le cadre d'un entretien individuel. Les questions peuvent toucher n'importe quel domaine juridique (famille, travail, logement, procédure, pénal, consommation, administratif...), ce qui est à la fois passionnant et à la fois complexe. Au-delà du renseignement, je suis bien souvent amenée à orienter vers d'autres professionnels, qu'ils soient spécialisés dans un domaine juridique plus précis ou bien qu'il relèvent d'un tout autre domaine (social, médical, administratif...).

Une partie des informations juridiques est également délivrée dans un cadre collectif : à destination des jeunes (justice des mineurs, droit pénal, discriminations... éducation à la citoyenneté en général), des parents (thématique de la séparation), des primo-délinquants (animation de stages de citoyenneté dans un cadre judiciaire), des professionnels (temps de formation) ou autre.

Ma seconde mission consiste à coordonner les différentes permanences des partenaires dans la structure : association d'aide aux victimes, conciliateur de justice, délégué du Défenseur des droits, avocats pour mineurs, avocats. Coordonner signifie aussi être présente auprès du réseau et participer aux différentes réunions afin de se faire connaître et connaître les autres professionnels.

Enfin, ma dernière mission et pas la moindre, faire fonctionner l'association d'un point de vue administratif : remplir des demandes de subventions, établir les bilans aux différents financeurs, faire le suivi de la comptabilité, gérer le fonctionnement habituel d'une association.

J'oubliais. Pendant ce temps là, il faut assurer le secrétariat car le téléphone sonne -très- souvent...

C'est un métier passionnant. Il est riche de relations, avec les usagers ou les professionnels, il est riche d'idées et de projets.

Travailler en association, c'est cependant accepter de dépendre des subventions, donc des orientations politiques, et d'avoir un salaire qui en dépend.

COMMENT en êtes-vous arrivé.e à occuper votre emploi actuel et à atteindre ce niveau de responsabilités ?

Tout d'abord, je pense que c'est grâce à la mobilité. J'étais jeune et motivée et j'ai bien fait.

Après plusieurs villes visitées au cours de mes études, je suis arrivée pour mon premier poste à Créteil dans le Val-de-Marne. Bref - Paris. Une étape redoutée mais quasi incontournable. Nous étions plusieurs de notre promotion à avoir rejoint la capitale. Certains y sont restés, d'autres non.

Donc Créteil, mon premier poste de juriste dans une association. Salaire de 1300€ dans une région où tout est plus cher : les transports, le logement, les sorties... Mais, c'est toujours mieux que rien et en plus, c'est une nouvelle aventure, une nouvelle vie, de nouvelles rencontres.

J'ai été recrutée pour un poste passionnant : juriste dans l'accès au droit auprès des jeunes : intervenir dans des établissements scolaires et expliquer la justice aux jeunes, organiser des ciné-débats, accueillir des jeunes en audience dans un des plus gros tribunaux de France. Et, au fur et à mesure, prendre des responsabilités : remplir des demandes de subventions, participer au management et au recrutement d'une petite équipe, organiser des formations pour des professionnels...

Mais 5 ans en région parisienne, c'était trop pour moi. Après une bonne année de recherche, j'ai trouvé deux offres d'emploi en Bretagne. L'une à Brest, l'autre à Vannes. J'ai été prise aux deux, coup de chance ? Je ne sais pas. J'ai choisi Vannes.

Pourquoi m'ont-ils choisi ? Il y avait bien de jeunes diplômés motivés pour ce poste. Mais je pense avoir eu l'avantage de mes cinq petites années d'expérience, notamment sur le volet administratif du poste qui, je pense, était important pour mes recruteurs au vu de la petite taille de l'association.

Pouvez-vous nous indiquer ce que le Master vous a apporté en termes de COMPETENCES ?

D'abord : l'écoute. L'analyse de la demande. Cette approche pratique du Master est vraiment intéressante en ce qu'elle s'approche de la réalité du terrain.

Ensuite, ce Master m'a beaucoup apporté en matière de réseau. Connaître les partenaires et en avoir rencontré au cours de la formation a été un vrai plus, notamment pour la mise en œuvre d'un accompagnement global. Il m'a inculqué cette nécessité d'être toujours entourée pour apporter une réponse plus juste, plus complète.